



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°22



Mondes anciens et médiévaux

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Eckhard WIRBELAUER, Université de Strasbourg

Experts :

M. Sandro LANDI, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Mme Monique MARTINEZ, Université Toulouse 2 - Le Mirail

M. Guillaume SENCE, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2

Mme Yvette VEYRET, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel TARPIN

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Mondes anciens et médiévaux* (ED 22) rassemble une bonne partie des domaines des Sciences de l'Antiquité et du Moyen Âge tels qu'ils sont représentés au sein de l'Université Paris-Sorbonne, Paris 4. Sa spécificité repose sur la diversité des langues anciennes au sens large du terme (langues sémitiques et égyptien, grec ancien et byzantin, latin antique et médiéval jusqu'au latin de la Renaissance, anglais médiéval et langues romanes jusqu'au XV^e siècle) ainsi que sur la variété des domaines étudiés et des approches représentées (édition et commentaires de textes anciens et médiévaux ; études linguistiques). Les études philologiques sont contrebalancées par de nombreuses activités dans le champ des recherches historiques, historico-religieuses et archéologiques. Les dernières années, il s'est dégagé une thématique fédératrice portant sur l'histoire et l'anthropologie des religions (polythéisme, judaïsme, christianisme en Orient et en Occident).

Le 31 décembre 2011, l'ED comptait 61 cadres académiques titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de statut différent, appartenant à dix équipes de recherche, trois Unités Mixtes de Recherche (UMR - 8167, 8584 et 8596), six équipes d'accueil (EA - 1491, 2557, 2558, 4080, 4081 et 4349) et une équipe non labellisée (Institut de Recherche pour l'Étude des Religions). Au niveau des effectifs des doctorants encadrés dont le total s'élevait à 218 au moment indiqué ci-dessus, l'UMR 8167 (Orient et Méditerranée + EA 2558 Papyrologie dont l'intégration dans l'UMR 8167 est imminente) compte 101 (+ 2) doctorants malgré sa participation non-complète (*cf.* ED 124), contre 37 pour l'EA 1491 (Édition et commentaire de textes grecs et latins) et 29 pour l'UMR 8596 (Jeux et enjeux des pouvoirs du V^e au XV^e siècle). L'ED est complétée par des équipes plus petites qui jouent néanmoins un rôle essentiel dans le paysage multidisciplinaire de l'école comme le montrent leurs domaines de recherche : Étude et édition de textes médiévaux, 14 doctorants ; Linguistique et lexicographie latines et romanes, 6 doctorants ; Études médiévales anglaises, 4 doctorants ; Laboratoire d'études sur les monothéismes, 13 doctorants ; Rome et ses renaissances, 12 doctorants.

Certains de ces laboratoires relèvent de plusieurs écoles doctorales et ne sont représentés dans l'ED 22 que par quelques encadrants.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED fonctionne avec un conseil composé de 26 membres, dont 12 représentants des directeurs de recherche, 8 experts extérieurs, dont deux non-universitaires, 5 doctorants élus et un représentant des personnels administratifs. L'intégration des personnalités de la « société civile » suggérée par le rapport AERES en 2009 a produit des effets positifs, grâce notamment à l'investissement de la responsable des ressources humaines chez Siemens pour établir une nouvelle procédure d'autoévaluation et pour sensibiliser les membres de l'ED (directeurs de thèses et doctorants) aux exigences du futur marché du travail. Il paraît donc souhaitable de renforcer le poids des experts non-universitaires (secteurs envisageables : le journalisme, les maisons d'édition, la valorisation du patrimoine, les nouveaux médias, etc.). Le choix des représentants des doctorants se fait par scrutin de liste, une procédure qui montre la mobilisation relativement forte qui est celle des doctorants dans cette ED. Les affaires courantes sont gérées par le Bureau composé d'un directeur et de quatre adjoints qui représentent les cinq domaines disciplinaires majeurs (Grec, Latin, Histoire ancienne, Histoire médiévale et Littérature médiévale). L'école dispose d'une secrétaire administrative (80 %, CDI) et d'une secrétaire de rédaction ; une situation qui est relativement favorable par rapport à celle des trois autres ED évaluées par ce comité. Le secrétariat assure efficacement la diffusion des informations par *mailing-list* et par le site web. L'ED bénéficie de deux bureaux dont l'un sert au secrétariat, l'autre à la direction, mais ne possède pas de local spécifique destiné à l'accueil des doctorants.

Comme toutes les ED évaluées par ce comité, l'ED bénéficie d'un service central qui gère les inscriptions et les soutenances de doctorants. Les moyens attribués à l'école sont utilisés pour aider directement les doctorants à la fois sur le plan individuel (par exemple contribution aux frais de voyage, et sur le plan collectif (journées d'études de doctorants, journées doctorales de l'ED, journée d'accueil) ainsi que pour contribuer au financement de colloques et de publications (actes de colloques et thèses). Les dernières années, la gestion budgétaire a gagné en lisibilité grâce à l'investissement poursuivi par l'équipe directoriale, mais elle pourrait devenir encore plus transparente. Il est notamment important d'afficher plus clairement le degré d'implication des doctorants dans les colloques et les publications subventionnées.



Le choix des sujets de thèse se fait entre le futur doctorant et le directeur de recherches qu'il a choisi, en fonction des axes de recherche des équipes porteuses de l'ED. L'école valide les sujets choisis et veille au respect de la charte des thèses commune à l'Université Paris-Sorbonne. Cette procédure encore classique et bien adaptée aux besoins des disciplines concernées pourrait éventuellement être enrichie par des éléments optionnels tels que l'établissement d'un comité de thèse si le futur doctorant le souhaite. Le concours pour l'obtention des contrats doctoraux se fait en deux étapes, d'abord au sein des équipes de recherche, puis devant le collège doctoral. Les candidats français sont presque tous agrégés ce qui constitue pour les futurs docteurs un réel avantage, dans la mesure où leur insertion professionnelle est assurée, quel que soit leur choix individuel. Cette situation présente néanmoins aussi un inconvénient qui réside dans le fait que les doctorants avancés se voient fréquemment obligés de réintégrer l'enseignement secondaire ce qui freine l'achèvement des thèses. L'organisation de la soutenance est par ailleurs conforme aux procédures correctes qui prévalent en France.

L'ED est adossée à un ensemble d'équipes de recherche d'orientations variées et de tailles différentes, mais qui sont toutes reconnues dans leurs domaines. Le fait que l'ED joue un rôle plus fédérateur que prédominant dans ce paysage scientifique, est démontré notamment par l'organisation de séminaires inter-laboratoires. L'ED aide les doctorants qui souhaitent établir des contacts avec d'autres établissements à Paris (Ecole Normale Supérieure de Paris rue d'Ulm, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), partout ailleurs en France ou sur le plan international, mais elle pourrait encore renforcer ses efforts sur ce plan ; ne pourrait-on imaginer qu'un membre du Conseil de l'ED se charge de manière plus spécifique du développement des Relations Internationales ? Cette personne pourrait aider à l'établissement des conventions de co-direction ou de co-tutelle ou au développement d'autres formes d'interaction (par exemple des coopérations inter-institutionnelles telles qu'elles existent déjà avec Bonn et Pise).

Encadrement et formation

L'ED organise une journée de rentrée, des séminaires transversaux (inter-équipes) et des journées doctorales. Le suivi des doctorants par leur directeur de recherches semble très peu formalisé et l'encadrement se fait essentiellement au sein du laboratoire, mais le taux de réussite justifie ce choix (cf. indicateur 5 = nombre moyen de thèses soutenues : 37,6 / 218 thèses inscrites, soit une durée moyenne de 5, 8 ans par thèse) Le taux moyens d'encadrement est de 3,57 doctorant par HDR, mais avec de fortes disparités : de 1 à 18 thèses (deux cas) par encadrant. Toutefois, il est fortement recommandé de limiter le nombre maximal de thèses inscrites par HDR. L'Université affirme recommander un plafond de l'ordre de 15 thèses/encadrant mais n'a pas fixé de norme.

Le financement de la thèse se fait de plusieurs manières : soit par le biais des Contrats doctoraux ou d'autres contrats équivalents (21 % des doctorants), soit à travers le financement lié à un emploi : agrégés enseignant dans le secondaire (27 % de doctorants) ou étudiants salariés sur la base d'un CDI dans d'autres secteurs publics ou privés (19 % de doctorants). Les 30 % qui restent sont souvent soit des doctorants étrangers qui bénéficient de financements variés, soit des employés en CDD ; il faut ajouter quelques doctorants retraités ou sans profession.

La formation doctorale n'est pas très formalisée à l'heure actuelle, et il ne semble pas y avoir de crédits obligatoires à obtenir. L'ED prévoit de faire évoluer la situation. Il paraît cependant nécessaire de réfléchir à des offres spécifiques qui répondent aux souhaits formulés par les doctorants. Pourquoi ne pas organiser chaque année un appel d'offre parmi les doctorants afin d'élaborer une offre qui soit adaptée à leurs besoins réels ? Ne pourrait-on encourager le départ des doctorants à l'étranger en leur offrant la possibilité de valider des formations offertes par des universités étrangères ? Un responsable des Relations Internationales (cf. *supra*) pourrait établir des équivalences qui seraient basées sur les pratiques ERASMUS. Les étudiants souhaitent une formation en langue, devenue nécessaire.

Suivi et Insertion

Le suivi des docteurs n'a commencé que pendant ce quadriennal, mais l'ED s'y investit avec beaucoup d'assiduité. Les retours (concernant les docteurs diplômés en 2006, 2007, 2008) témoignent de l'importance du secteur public, et plus précisément, de l'enseignement supérieur (70 % de docteurs qui ont répondu aux sondages). Il s'y ajoute d'autres formes d'emploi dans le secteur privé (entre 13-19 %), quelques post-doctorats (entre 0 et 10 %) et quelques demandeurs d'emploi (entre 3 et 10 %).

● Appréciation globale :

L'ED forme une unité à la fois dynamique et d'ambition modérée. Elle ne se considère pas comme un organisme qui ferait concurrence aux unités de recherches, mais plutôt comme une structure complémentaire au service des doctorants. Son rôle peut apparaître comme relativement modeste sur le plan de la formation, mais son fonctionnement assuré par une équipe directoriale très motivée et très douée est adapté aux besoins réels des doctorants.

- Points forts :
 - Adossement scientifique excellent.
 - Équipe directoriale très motivée et volontariste, à l'écoute des doctorants.
 - Vision claire et réaliste de sa mission.
 - Esprit non-scolaire de la formation doctorale.
- Points faibles :
 - Absence de seuil d'inscriptions en doctorat sous la responsabilité d'un même directeur de thèse avec un HDR.
 - Gestion budgétaire à clarifier (malgré les efforts déjà réalisés).
 - Rayonnement sur le plan international encore perfectible.

Recommandations pour l'établissement

L'Université Paris 4 devrait clarifier les règles concernant le co-financement des publications. Selon les échos que le comité d'experts a entendus pendant la visite, les ED doivent contribuer aux financements des publications même si la participation des doctorants est minime, voire absente. De plus, l'Université devrait veiller à ce que les conditions de travail offertes aux doctorants correspondent à leur besoins : il paraît ainsi nécessaire de mettre à leur disposition un local susceptible de servir pour les réunions des groupes de travail (avec un équipement minimal sur le plan informatique). Enfin, l'Université devrait se préoccuper davantage de l'accessibilité aux bibliothèques de références (Centre Glotz) et améliorer les conditions d'accès faites aux doctorants afin de leur permettre d'achever leur thèse plus rapidement ; une telle amélioration devrait se faire sur la base d'une convention.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



En Sorbonne, le 15 juillet 2013

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et
des diplômes

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation de l'école doctorale 22

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier en date du 11 juillet 2013, je vous prie de bien vouloir apporter trouver ci-dessous, les observations relatives au rapport d'évaluation de l'école doctorale I citée en objet « Mondes anciens et médiévaux » :

Fonctionnement et adossement scientifique : A

L'Ecole n'a pas vocation à un rôle « prédominant » par rapport aux équipes de recherche (« toutes reconnues dans leur domaine »), dont le niveau scientifique « excellent » est attesté notamment par leur participation, non mentionnée, à 3 Labex (dont 1 obtenu par la principale équipe de l'Ecole), et pourrait être mieux pris en compte dans le rapport (p. 5).

La phrase : « la gestion budgétaire (...) pourrait devenir encore plus transparente » (p. 4) laisse perplexe. Les décisions financières sont toutes votées par le Conseil de l'Ecole, après délibération, de façon tout à fait transparente, et qui n'a jamais suscité de difficulté au cours du contrat. L'Ecole est attachée au fonctionnement actuel du FIR, qui est peut-être visé. Il est à noter que le dossier initial de l'AERES ne comportait aucune demande concernant ce volet.

Encadrement et formation : B

Nous enregistrons avec satisfaction l'appréciation favorable (p. 5) sur le fait que « les candidats français [*scil.* à un contrat doctoral] sont presque tous agrégés », « dans la mesure où leur insertion professionnelle est assurée, quel que soit leur choix personnel », et ajoutons qu'il en va de même, très souvent, des doctorants hors contrat. « L'inconvénient » lié à cet avantage (la fin de la thèse parfois, ou toute la thèse, accomplie dans l'enseignement du second degré) nous paraît bien mineur au regard d'une possibilité d'insertion professionnelle plus grande. De plus, notre Ecole est très attachée à ce lien étroit avec l'enseignement du second degré et au recrutement de jeunes collègues de haut niveau, qui implique un grand nombre de thèses dites « non financées ».

C'est pourquoi l'Ecole veut éviter toute scolarisation de la formation (ce que le rapport enregistre dans les points forts : « esprit non scolaire de la formation doctorale » : nous sommes très sensibles à cette appréciation) : elle encourage l'autoformation, dans 3 séminaires (méthodologie, Questes [pour

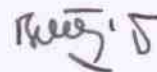
médiévistes], Antheia [pour antiquisants]) qui pourraient être mentionnés dans le rapport. Ces 3 séminaires se réunissent à la Maison de la Recherche dans des locaux qui sont mis à leur disposition sans difficulté (les recommandations à l'établissement pourraient être à cet égard nuancées p. 6) et leurs travaux sont publiés en ligne. Les directeurs de recherche de l'Ecole proposent aussi un ensemble de séminaires spécialisés de Master-Doctorat sans équivalent en France (ce point est absent du rapport). L'ensemble semble donc « adapté aux besoins réels des doctorants », comme il est dit en conclusion. Il doit être précisé que les 2 directeurs de recherche encadrant 18 doctorants sont des exceptions : le nombre des thèses encadrées par directeur a beaucoup baissé au cours du contrat. Nous retenons bien volontiers la suggestion d'un appel d'offres annuel pour la formation auprès des doctorants eux-mêmes.

Suivi et insertion : A

Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma respectueuse considération

Le Président



Barthélémy JOBERT